

Les petites entreprises dans la tourmente

DUR DUR d'être patron d'une PME dans l'Essonne. Ces entreprises, qui emploient de 10 à 250 salariés, ne voient pas les effets de la reprise économique enregistrée sur les marchés financiers. Loin de là. « Elles trinquent sévèrement », déplore Olivier Boudon, président de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) du département.

Depuis le début de l'année, 50 plans de sauvegarde ont été déposés pour un total de 1 000 emplois supprimés. En 2008, sur la même période, 32 plans avaient été déposés entraînant 1 400 licenciements. « Cela montre que les entreprises touchées sont plus petites, plus nombreuses et se séparent de quelques salariés à chaque fois », explique-t-on à la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP).

Les très petites entreprises (TPE) comptant moins de 10 employés subissent aussi la crise de plein fouet. Aucun chiffre n'est disponible pour situer l'ampleur du sinistre. Car il n'y a pas besoin d'avertir la DDTEFP quand le plan de sauvegarde ne dépasse pas les dix salariés. Néanmoins, le chiffre des dépôts de bilan laisse peu de place à l'optimisme. En août, cinquante entreprises ont dis-

paru. En septembre, soixante-dix... Et le mois d'octobre ne laisse pas de place à une embellie.

« Licencier est même devenu trop cher. Certains collègues sont condamnés à couler »

Les petites sociétés, qui payent pour la plupart leurs charges sociales et la TVA trimestriellement, devront sortir le chéquier. « Les entreprises françaises manquent traditionnellement de trésorerie après le mois d'août. Ce cap du 15 octobre risque d'être infranchissable pour certains », s'alarme Olivier Boudon.

« C'est effectivement très difficile, témoigne le patron d'une PME du département, pour l'instant épargné par un plan de sauvegarde. Le cercle est toujours le même : activité en baisse, perte de trésorerie, les banques laissent tomber et la situation devient vite inextricable. Licencier est même devenu trop cher pour certains collègues. Ils sont condamnés à couler. Il y a quelques commandes, c'est certain, mais cela reste insuffisant. Franchement, à part ceux qui fabriquent des masques ou des solutions hydro-alcooliques, je ne vois pas qui peut se réjouir en ce moment. »

JULIEN HEYLIGEN